

21 MARS 2011



Procès-verbal approuvé par la mairesse, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les Cités et Villes (L.R.Q., c. C-19)*, en date du _____

_____.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE BROMONT, tenue le 21 mars 2011 à 20 h à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents les conseillers :

**RÉAL BRUNELLE
MARIE-CLAUDE CABANA
DIANE PERRON**

**MARIE-ÈVE LAGACÉ
JACQUES LAPENSÉE
ANIE PERRAULT**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Me **JOANNE SKELLING**, greffière, sont également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--------------------|---|
| | 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 2011-03-129 | 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 21 mars 2011 |
| | 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL |
| 2011-03-130 | 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 mars 2011 |
| | 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE |
| | 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL |
| 2011-03-131 | 4.1 Participation de femmes élues au colloque du RÉMME les 14-15 avril 2011 |

21 MARS 2011

- 2011-03-132 4.2 Participation d'un membre du Conseil à la «Rencontre municipale de l'énergie»
- 2011-03-133 4.3 Proclamation – Le 26 mars 2011 : Une heure pour la Terre
- 2011-03-134 4.4 Adhésion d'élus à l'organisme «Les Gens d'Affaires de Bromont»
- 2011-03-135 4.5 Nomination d'un maire suppléant
5. **RÈGLEMENTS**
- 2011-03-136 5.1 Avis de motion du projet de règlement numéro 982-2011 intitulé : «°Règlement sur les projets particuliers de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble»
- 2011-03-137 5.2 Adoption du règlement d'emprunt numéro 980-2011 intitulé «°Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 3 657 000\$ pour l'exécution de divers travaux de réfection d'aqueduc sur une partie des rues Laval, Montcalm, Châteauguay, Mercier, et Dorchester, ainsi que pour la vidange des boues à la station d'épuration des eaux usées»
- 2011-03-138 5.3 Adoption du règlement d'emprunt numéro 981-2011 intitulé «Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 4 545 000\$ pour l'exécution de divers travaux de réfection, de pavage et d'aménagement, la réalisation d'une étude de configuration du boul. Bromont ainsi que l'achat de véhicules et d'équipements spécialisés pour les sentiers»
6. **AFFAIRES COURANTES**
- 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE
- 2011-03-139 6.1.1 Achats financés par le fonds de roulement – Exercice financier 2011
- 2011-03-140 6.1.2 Modification de la résolution pour l'achat du camion Honda Pilot EX 4WD 2011
- 6.2 TRAVAUX PUBLICS
- 2011-03-141 6.2.1 Modification du protocole d'entente conclu avec le MAMROT dans le cadre du programme PRECO
- 2011-03-142 6.2.2 Modification du protocole d'entente relatif aux travaux municipaux aux fins d'intégration du troisième lot de la phase 2 du projet immobilier « Carré des Pins »
- 6.3 URBANISME
- 2011-03-143 6.3.1 Entente avec Les Amis des sentiers pour la négociation de droits de

21 MARS 2011

passage pour la Ville de Bromont

6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE

- 2011-03-144** **6.4.1** Demande de gratuité du Centre sportif pour la tenue d'un tournoi de hockey des policiers
- 2011-03-145** **6.4.2** Demande de gratuité du Centre culturel St-John pour un spectacle-bénéfice au profit du Relais pour la vie
- 2011-03-146** **6.4.3** Demande de gratuité du Centre culturel St-John pour un concert-bénéfice au profit de la Société de leucémie et lymphome du Canada
- 2011-03-147** **6.4.4** Demande d'aide financière de la Fédération québécoise des sports cyclistes

6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.6 GREFFE

- 2011-03-148** **6.6.1** Demande d'exemption de taxe présentée par L'Équipe d'accompagnement «Au Diapason»

6.7 ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 2011-03-149** **6.7.1** Demande de report de subvention pour la Route Verte auprès du Ministère des Transports du Québec

6.8 DIRECTION GÉNÉRALE

6.9 RESSOURCES HUMAINES

- N.M.** **6.9.1** Dépôt de la liste des embauches de surnuméraires
- 2011-03-150** **6.9.2** Nomination au poste d'opérateur de machinerie lourde
- 2011-03-151** **6.9.3** Nomination à un poste de lieutenant au Service de sécurité incendie

6.10 TOURISME

- 2011-03-152** **6.10.1** Contribution financière à la Fête du chocolat 2011
- 2011-03-153** **6.10.2** Contribution financière à Bromont en Art 2011

7. **DIVERS**

8. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- N.M.** **8.1** Dépôt d'une lettre de remerciement de l'organisme L.O.E.I.L.

21 MARS 2011

- N.M. 8.2 Dépôt d'une résolution de la municipalité du Canton de Shefford relativement à l'adoption de mesures particulières en matière de loisirs avec la Ville de Bromont
- N.M. 8.3 Dépôt du jugement de la Cour d'Appel relatif à la contestation IBM et d'un communiqué de la Ville de Bromont à ses citoyens
- N.M. 8.4 Correspondance du Massey-Vanier Awards Committee pour remercier la Ville et les inviter à la remise des bourses le 1^{er} juin 2011
- N.M. 8.5 Dépôt du rapport d'activités du Trésorier au DGEQ - Exercice financier 2010
9. **AFFAIRES NOUVELLES**
- 2011-03-154 9.1 Autorisation de signature d'un protocole d'entente avec la Commission scolaire du Val des Cerfs
- 2011-03-155 9.2 Remerciements pour la participation à l'assemblée citoyenne du 12 mars 2011
- 2011-03-156 9.3 Autorisation de signature d'un protocole d'entente entre la Ville et « Jour de la Terre » concernant les ÉcoFonds IGA
- 2011-03-157 9.4 Autorisation de déplacement de représentants de la Ville à Lexington, Kentucky
- N.M. 10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2011-03-158 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIERE,
ME JOANNE SKELLING

2011-03-129

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2011

IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 21 mars 2011 avec modification, par l'ajout en affaires nouvelles des sujets suivants :

21 MARS 2011

- 9.1 Autorisation de signature d'un protocole d'entente avec la Commission scolaire du Val des Cerfs
- 9.2 Remerciements pour la participation à l'assemblée citoyenne du 12 mars 2011
- 9.3 Autorisation de signature d'un protocole d'entente entre la Ville et « Jour de la Terre » concernant les ÉcoFonds IGA
- 9.4 Autorisation de déplacement de représentants de la Ville à Lexington, Kentucky

ADOPTÉE

2011-03-130

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 MARS 2011

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 mars 2011 avec la modification suivante :

- Qu'il soit noté en regard de la résolution numéro 2011-03-122 que madame la conseillère Anie Perrault a appuyé ladite proposition, en lieu et place de monsieur le conseiller Jacques Lapensée.

ADOPTÉE

2011-03-131

PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL AU COLLOQUE DU RÉMME LES 14 ET 15 AVRIL 2011

Attendu que la Ville de Bromont est la ville hôte du 12^e Colloque du Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est (RÉMME) les 14 et 15 avril prochains;

Attendu que ce colloque s'adresse aux élues municipales et aux femmes désirant prendre part à la politique municipale et s'investir dans le dynamisme local;

21 MARS 2011

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser Mesdames Pauline Quinlan, Anie Perrault, Marie-Claude Cabana, Diane Perron et Marie-Ève Lagacé à assister au 12^e Colloque du Réseau des élues municipales de la Montérégie-Est «Le pouvoir du changement! Bien communiquer pour mieux développer!» qui aura lieu à Bromont les 14 et 15 avril 2011;

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à approprier un montant maximal de **HUIT CENT DOLLARS (800 \$)** plus les taxes applicables afin de payer les frais d'inscription des participantes;

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à rembourser les frais inhérents à la rencontre sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

2011-03-132

**PARTICIPATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL À LA «RENCONTRE
MUNICIPALE DE L'ÉNERGIE»**

Attendu que la Ville de Bromont est en cours d'élaboration d'un plan de développement durable;

Attendu que l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre font partie des enjeux qui touchent le développement durable de notre collectivité;

Attendu que l'Association québécoise pour la maîtrise d'énergie (AQME) organise une rencontre municipale de l'énergie qui sera un événement dédié aux municipalités et à la maîtrise de l'énergie;

Attendu que cette journée s'adresse aux élus et administrateurs municipaux afin de présenter des bonnes pratiques de municipalités québécoises et que Marie-Claude Cabana a comme responsabilité les dossiers en lien avec le développement durable et l'environnement;

Attendu que l'AQME est en cours de préparation d'une démarche d'accompagnement auprès des municipalités et que la Ville de Bromont pourrait potentiellement en bénéficier sans frais;

21 MARS 2011

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser madame Marie-Claude Cabana à assister à la «Rencontre municipale de l'énergie» qui aura lieu à Lévis le 7 avril 2011, évènement présenté par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie;

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à approuver un montant de **CENT CINQUANTE DOLLARS (150 \$)** plus les taxes applicables afin de défrayer les frais d'inscription à la rencontre;

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à rembourser les frais inhérents à la rencontre sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

2011-03-133

**APPUI À L'ÉVÈNEMENT «UNE HEURE POUR LA TERRE »
LE 26 MARS 2011**

ATTENDU QUE l'évènement «Une heure pour la Terre» a pris naissance à Sydney, en Australie, en 2007 et devint rapidement un mouvement mondial ;

ATTENDU QUE cet évènement est l'occasion de réfléchir à la façon dont nous produisons et utilisons l'énergie;

ATTENDU QUE dans un contexte de développement durable, la Ville de Bromont privilégie une consommation responsable de l'énergie;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De proclamer que la journée du 26 mars 2011 soit dédiée à l'évènement «Une heure pour la Terre» ;

D'encourager les résidents de Bromont à manifester leur appui à cet évènement en s'engageant à éteindre les lumières le 26 mars 2011, entre 20 h 30 et 21 h 30, afin de demander à nos dirigeants mondiaux de passer à l'action dans le dossier des changements climatiques.

ADOPTÉE

21 MARS 2011

2011-03-134

**ADHÉSION À L'ORGANISME SANS BUT LUCRATIF « LES GENS
D'AFFAIRES DE BROMONT »**

ATTENDU QUE le Conseil désire permettre à tous les élus le désirant d'adhérer à l'organisme sans but lucratif «Les Gens d'Affaires de Bromont » pour l'année 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'adhésion de tous les membres du Conseil qui le souhaitent à l'organisme sans but lucratif « Les Gens d'Affaires de Bromont », pour un montant de **VINGT DOLLARS (20 \$)** par élu, et ce, pour l'année 2011;

D'autoriser le directeur des finances et trésorier à approprier les montants nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

2011-03-135

**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU
1^{ER} AVRIL 2011 AU 31 JUILLET 2011**

ATTENDU QU'un maire suppléant doit être nommé par le Conseil, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, afin d'exercer les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire de la ville ou empêchée de remplir les devoirs liés à sa charge ;

IL EST PROPOSÉ PAR **ANIE PERRAULT**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer Monsieur le conseiller Jacques Lapensée à titre de maire suppléant pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 juillet 2011 afin d'exercer les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire de la municipalité ou est empêchée de remplir les devoirs liés à sa charge, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*.

ADOPTÉE

21 MARS 2011

2011-03-136

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 982-2011 INTITULÉ « RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE »

Madame la conseillère **DIANE PERRON** donne un avis de motion, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, à l'effet que le règlement numéro 982-2011 intitulé « Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble » sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Madame la conseillère **DIANE PERRON** demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

2011-03-137

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 980-2011

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du règlement numéro 980-2011;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont ne dispose pas des fonds nécessaires pour acquitter la somme afférente à ces travaux et qu'il y a lieu d'emprunter pour se les procurer;

ATTENDU QU'avis de motion dudit règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mars 2011 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le règlement numéro 980-2011 intitulé «Règlement décrétant une dépense et un emprunt de trois million six cent cinquante sept mille dollars (3 657 000 \$) pour l'exécution de divers travaux de réfection d'aqueduc sur une partie des rues Laval, Montcalm, Châteauguay, Mercier et Dorchester, ainsi que pour la vidange des boues à la station d'épuration des eaux usées ».

21 MARS 2011

Dispense de lecture du règlement est demandée lors de la séance d'adoption attendu que ledit règlement est remis à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

ADOPTÉE

2011-03-138

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 981-2011

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du règlement numéro 981-2011;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont ne dispose pas des fonds nécessaires pour acquitter la somme afférente à ces travaux et qu'il y a lieu d'emprunter pour se les procurer;

ATTENDU QU'avis de motion dudit règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mars 2011 ;

IL EST PROPOSÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
APPUYÉ PAR **MARIE-CLAUDE CABANA**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis, le règlement numéro 981-2011 intitulé «Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 4 545 000\$ pour l'exécution de divers travaux de réfection, de pavage et d'aménagement, la réalisation d'une étude de configuration du boul. Bromont ainsi que l'achat de véhicules et d'équipements spécialisés pour les sentiers»;

Dispense de lecture du règlement est demandée lors de la séance d'adoption attendu que ledit règlement est remis à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

ADOPTÉE

2011-03-139

FINANCEMENT DE CERTAINS PROJETS PAR LE FONDS DE ROULEMENT – EXERCICE FINANCIER 2011

21 MARS 2011

ATTENDU le financement de certains projets par le fonds de roulement;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des services administratifs, des finances et trésorier à emprunter la somme de **CINQUANTE MILLE DEUX CENT DOLLARS (50 200 \$)** au fonds de roulement pour financer les projets suivants :

Service	Description	Montant Alloué
SLCVC	RÉHABILITATION TERRAIN DE SOCCER - PARC ALAIN PAQUETTE	48 000,00 \$
Informatique	CAMÉRA NUMÉRIQUE COUPLÉE À UN GPS	2 200,00 \$
		<hr/> 50 200,00 \$

QUE ladite somme ainsi empruntée soit remboursée au fonds de roulement sur une période de trois (3) à cinq (5) ans et que ledit emprunt ne soit effectué qu'au moment de la dépense.

ADOPTÉE

2011-03-140

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2011-03-123 AFFÉRENTE À L'OCTROI DU CONTRAT DE LOCATION D'UN VÉHICULE HONDA PILOT 2011 EX POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE Ville de Bromont a procédé à un appel d'offres sur invitation, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, pour la « Location 48 mois d'un Honda Pilot 2011 Ex » ;

ATTENDU QUE le contrat a été octroyé par la résolution 2011-03-123 à la séance du 7 mars 2011, suivant les termes et conditions apparaissant à la soumission déposée;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le montant de la dépense autorisée puisqu'il y a eu erreur sur le prix tel qu'il apparaît à la soumission déposée, celui-ci étant de 31 267,20 \$ et non de 30 104,16 \$, le contrat étant accordé après le 28 février 2011 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

21 MARS 2011

De modifier la résolution 2011-03-123 afin de corriger l'erreur sur le prix du contrat octroyé pour la location d'un véhicule Honda Pilot 2011 ainsi que le montant de la dépense qui devait plutôt être de 31 267,20 \$, plus les taxes applicables, le tout conformément aux prix apparaissant au formulaire de soumission déposé par Deragon Honda;

QUE les sommes payables pour les années subséquentes seront prévues lors de l'élaboration des prévisions budgétaires pour chacune des années visées.

ADOPTÉE

2011-03-141

**MODIFICATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE CONCLU
AVEC LE MAMROT
DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRECO**

CONSIDÉRANT la résolution 2011-01-03 adoptée par ce Conseil à l'égard des travaux restant à réaliser dans le cadre de ses projets admissibles au Programme de renouvellement des conduites PRECO;

IL EST PROPOSÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
APPUYÉ PAR **ANIE PERRAULT**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De transmettre au MAMROT les formulaires de déclaration intérimaire des dépenses facturées avant le 31 mars 2011 relativement aux projets #231839 et #321412 admissibles au Programme de renouvellement des conduites PRECO;

De modifier le protocole d'entente intervenu avec le MAMROT à l'égard desdits projets et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville à signer l'addenda no1 de même que toute documentation afférente suivant les documents soumis par le MAMROT.

ADOPTÉE

2011-03-142

**MODIFICATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU
ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET IMMOBILIER ROBERT
DÉSOURDY INC. RELATIF AUX TRAVAUX MUNICIPAUX AFIN**

21 MARS 2011

**D'INTÉGRER LE TROISIÈME LOT DE LA PHASE 2 DU PROJET
IMMOBILIER « CARRÉ DES PINS »**

ATTENDU QUE la Ville a approuvé la réalisation de la phase 2 du projet immobilier Carré des Pins;

ATTENDU QU'une entente doit être conclue avec Immobilier Robert Desourdy inc. afin d'encadrer et de régir la réalisation des travaux municipaux à être effectués en regard du lot 3 de la phase 2 du projet immobilier Carré des Pins;

ATTENDU QUE les plans et devis des travaux municipaux et les conditions reliées à la réalisation de ces travaux tels que précisés dans le protocole d'entente P2010-CDP2-10 entre la *Ville de Bromont* et *Immobilier Robert Desourdy inc.* relatif aux travaux municipaux pour la phase 2 du projet immobilier Carré des Pins satisfont les deux (2) parties;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser la signature d'un addenda visant la modification du protocole d'entente P210-CDP2-10, afin d'assujettir le lot 3 – phase 2 du projet immobilier « Carré des Pins » aux conditions qui y sont stipulées;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des services techniques à signer pour et au nom de la Ville, l'addenda visant la modification du protocole d'entente P2010-CDP-10 de manière à y assujettir les travaux municipaux à être réalisés sur le lot 3 – phase 2 du projet immobilier « Carré des Pins », tel que montré à l'annexe C de l'addenda no1;

Le tout, conditionnellement à ce que toutes les conditions préalables à cette signature soient satisfaites, et conformément au document «Addenda no 1» soumis au soutien des présentes pour valoir comme si au long récit.

ADOPTÉE

2011-03-143

**ENTENTE AVEC LES AMIS DES SENTIERS POUR LA
NÉGOCIATION DE DROITS DE PASSAGE POUR VILLE DE
BROMONT**

ATTENDU QUE Ville de Bromont est dotée d'un réseau de sentiers dont elle souhaite l'expansion;

21 MARS 2011

ATTENDU QUE plusieurs sentiers existants pourraient être intégrés au réseau de sentiers de la Ville, mais que la Ville devrait négocier des droits de passage pour pouvoir y accéder;

ATTENDU QUE Les Amis des Sentiers de Bromont est un organisme sans but lucratif dont la mission vise, entre autres, à préserver et mettre en valeur le réseau de sentiers de la Ville;

ATTENDU QUE plusieurs réseaux de sentiers au Québec sont basés sur des droits de passage et que des organismes sont responsables de négocier des droits de passage avec les propriétaires fonciers;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville de développer un partenariat avec Les Amis des Sentiers de Bromont pour que certains de ses membres, approuvés par résolution du Conseil municipal de Bromont, puissent signer des droits de passage avec des propriétaires fonciers;

ATTENDU QU'un formulaire a été développé pour les ententes entre Les Amis des Sentiers de Bromont et les propriétaires fonciers;

ATTENDU QUE la Ville pourra offrir une couverture additionnelle en responsabilité civile pour les propriétaires fonciers qui auront rempli le formulaire, seulement une fois que les sentiers auront été balisés comme faisant partie du réseau municipal des sentiers;

ATTENDU QUE la Ville souhaite toutefois conserver un droit de regard sur les sentiers proposés et que les droits de passage proposés devront être validés par son administration;

ATTENDU QU'à cette fin un protocole d'entente devra être signé entre la Ville et les Amis des Sentiers et qu'une clause à ce protocole devra prévoir que les droits de passage seront être négociés en fonction d'une vision commune basée sur un plan directeur;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser Les Amis des Sentiers de Bromont à négocier des droits de passage à l'aide du formulaire proposé par la Ville et joint en annexe aux présentes, le tout suite à la signature d'un protocole avec l'administration municipale;

Que l'administration municipale valide tout droit de passage proposé avant d'intégrer les nouveaux tronçons de sentiers à son réseau municipal ;

D'exiger que Les Amis des Sentiers de Bromont identifient par résolution ses membres qui pourront signer les droits de passage lesquels devront être approuvés par résolution du Conseil municipal pour avoir toute force et validité.

21 MARS 2011

ADOPTÉE

2011-03-144

**DEMANDE DE GRATUITE AU CENTRE SPORTIF POUR LA TENUE
D'UN TOURNOI DE HOCKEY DES POLICIERS**

ATTENDU QUE le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a pour mission de rendre accessible à la population et aux visiteurs des activités, des événements, des fêtes et des programmes en favorisant l'engagement de la population;

ATTENDU QUE l'implication bénévole des membres de la Fraternité des policiers et policières de Ville de Bromont, les employés cols blancs et la direction du Service de police afin d'organiser un tournoi de hockey au Centre sportif de Bromont dont les profits seront distribués aux organismes locaux;

ATTENDU QUE Ville de Bromont souhaite supporter une telle initiative;

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR **ANIE PERRAULT**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder la gratuité demandée par les promoteurs du tournoi de hockey que sont les membres de la Fraternité des policiers et policières de Ville de Bromont, les employés cols blancs et la direction du Service de police, lequel tournoi de hockey se tiendra samedi le 13 août prochain de 7h à 23h au Centre sportif de Bromont au profit d'organismes bromontois.

ADOPTÉE

2011-03-145

**DEMANDE DE GRATUITE AU CENTRE CULTUREL ST-JOHN
POUR LA TENUE D'UN SPECTACLE-BÉNÉFICE AU PROFIT
DU RELAIS POUR LA VIE**

ATTENDU QUE Madame Caroline Couture, commissaire au tourisme, est ambassadrice de la Ville de Bromont pour le Relais pour la vie de Cowansville;

ATTENDU QU'à ce titre, elle a pour mandat de faire connaître le Relais, d'inciter les gens à y participer et d'encourager les collectes de fonds;

21 MARS 2011

ATTENDU QUE Madame Couture aimerait organiser un spectacle-bénéfice dont les fonds iront aux Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer;

ATTENDU QUE pour réaliser ce spectacle-bénéfice, Madame Couture demande l'autorisation d'utiliser gratuitement le Centre culturel St-John le vendredi 29 avril 2011 et d'obtenir l'aide du personnel du Centre lors de la tenue de cette soirée bénéfice;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont souhaite apporter son support au Relais pour la vie;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la Ville de Bromont appuie et contribue financièrement au Relais pour la Vie 2011 en accordant la gratuité demandée pour le Centre culturel St-John afin qu'y soit tenu un spectacle-bénéfice le 29 avril 2011 dont les fonds seront remis au Relais pour la vie de Cowansville;

D'accorder la gratuité demandée et de prêter le Centre culturel St-John et ses équipements de sonorisation, pour la tenue d'un spectacle-bénéfice du 29 avril 2011.

ADOPTÉE

2011-03-146

**DEMANDE DE GRATUITE AU CENTRE CULTUREL ST-JOHN
SOUTIEN COLLECTE DE FONDS POUR LA SOCIÉTÉ DE
LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA**

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de prêt gratuit du Centre culturel St-John et de ses équipements de sonorisation, de Madame Tammy Lynn Déry pour la présentation d'un concert bénéfice le dimanche 22 mai 2011 dont les fonds iront à la Société de leucémie et lymphome du Canada;

ATTENDU QU'en prêtant gratuitement le Centre culturel St-John pour le tenue de cette activité, la municipalité pourra soit recevoir un reçu d'impôt associé au montant du don « valeur location salle » ou soit une visibilité à titre de commanditaire du concert;

ATTENDU QUE le fait d'offrir un tel concert bénéfice au Centre culturel St-John permet de bonifier l'offre culturelle dans la municipalité et d'utiliser encore davantage les lieux prévus à cet effet;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT**

21 MARS 2011

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder la gratuité demandée et de prêter le Centre culturel St-John et ses équipements de sonorisation, pour la tenue d'un concert bénéfique le dimanche 22 mai 2011 dont tous les fonds seront remis à la Société de leucémie et lymphome du Canada.

ADOPTÉE

2011-03-147

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE NATIONAL
DE CYCLISME DE BROMONT**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient et supporte les organismes promoteurs d'événements locaux;

ATTENDU QUE le Championnat canadien 2011 sur piste aura lieu du 8 au 14 août prochain au Centre national de cyclisme de Bromont et que la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) en est l'organisateur;

ATTENDU QUE le Centre national de cyclisme de Bromont en collaboration avec la FQSC a présenté à la Ville une demande d'aide financière pour l'organisation dudit événement à Bromont;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder au Centre national de cyclisme de Bromont une aide financière maximale de TROIS MILLES CINQ CENTS DOLLARS (3 500 \$) toutes taxes incluses pour l'organisation du Championnat canadien 2011 sur piste;

Que ce montant soit versé à titre de subvention devant servir à payer ou rembourser des fournisseurs ou autres services essentiels identifiés dans les prévisions budgétaires déposées, et, nonobstant toute forme d'honoraire, jusqu'à un maximum de TROIS MILLES CINQ CENTS DOLLARS (3 500 \$);

Que les versements seront effectués par le directeur du Service des finances de la VILLE suite à la réception et à la validation des factures présentées par l'ORGANISME ;

De mandater la Commissaire touristique afin qu'elle rédige et et signe pour et au nom de la Ville, la convention de partenariat à intervenir avec le représentant de la FQSC et de contrôler, organiser et évaluer la participation de la Ville et des promoteurs;

21 MARS 2011

De délivrer sans frais, le cas échéant, tous les permis municipaux nécessaires à la réalisation de cet événement.

ADOPTÉE

2011-03-148

**DEMANDE D'EXEMPTION DE TOUTE TAXE FONCIÈRE
PRÉSENTÉE PAR L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT
«AU DIAPASON»**

ATTENDU QUE L'Équipe d'accompagnement «Au Diapason» a présenté à la Commission municipale du Québec le 16 février 2011, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour son immeuble situé au 900, rue de l'Émeraude, à Bromont;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont reconnaît et appuie les services offerts par L'Équipe d'accompagnement «Au Diapason» dont peuvent bénéficier des résidents de la région;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De confirmer à la Commission municipale du Québec que la Ville de Bromont ne s'oppose pas à la demande d'exemption de toute taxe foncière présentée par L'Équipe d'accompagnement «Au Diapason» à l'égard de l'immeuble situé au 900, rue de l'Émeraude, à Bromont, le tout conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale*;

De transmettre copie de la présente résolution à la Commission municipale du Québec ainsi qu'à L'Équipe d'accompagnement «Au Diapason».

ADOPTÉE

2011-03-149

**DEMANDE DE REPORT DE SUBVENTION POUR LA ROUTE
VERTE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE le Conseil est unanime à l'effet de finaliser l'aménagement de la Route Verte sur son territoire;

21 MARS 2011

ATTENDU QUE la Ville procédera cette année à une étude de la configuration du boulevard Bromont, incluant l'intersection avec la rue Shefford et que le résultat de cette étude influencera le tracé de la Route Verte;

ATTENDU QUE dans tous les cas, une passerelle cyclable devra être intégrée à l'un des ponts de Bromont d'ici la fin de l'année 2012 ;

ATTENDU QUE le Conseil est d'accord pour investir le montant résiduel de la subvention accordée en vertu du Programme d'aide financière au développement de la Route Verte dans la construction d'une passerelle intégrée, ainsi que dans la correction des non-conformités identifiées dans les rapports de 2008 et de 2010 du MTQ et la finalisation de son réseau;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De demander au Ministère des Transports du Québec le report du montant résiduel de la subvention accordée en vertu du Programme d'aide financière au développement de la Route Verte ;

D'autoriser le directeur de l'urbanisme, de la planification et du développement durable à transmettre cette résolution au Ministère des Transports du Québec accompagné de l'échéancier révisé des travaux prévus.

ADOPTÉE

N.M.

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMBAUCHES DE SURNUMÉRAIRES

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des embauches de surnuméraires.

2011-03-150

NOMINATION AU POSTE D'OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE

ATTENDU QUE le poste d'opérateur de machinerie lourde au Service des Travaux publics a été affiché à l'interne, conformément à l'article 16.02 de la convention collective en vigueur ;

ATTENDU QUE 4 candidatures ont été déposées et que, parmi les candidatures, il y a un employé permanent, soit monsieur Sylvain Grenier qui répond aux exigences demandées;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE

21 MARS 2011

**APPUYÉ PAR RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE monsieur Sylvain Grenier soit nommé au poste d'opérateur de machinerie lourde, au taux de la classe 6 de la convention collective en vigueur, à compter du 18 avril 2011;

QUE monsieur Sylvain Grenier ait droit à une période d'essai de familiarisation de 60 jours, selon l'article 16.06 de la convention collective ;

QUE soit aboli le poste de 1^{er} homme réseau aqueduc et égout, actuellement occupé par monsieur Sylvain Grenier, suite à la réorganisation des tâches aqueduc et égout et, ce à compter du 18 avril 2011.

ADOPTÉE

2011-03-151

**NOMINATION D'UN LIEUTENANT AU SERVICE DE
SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU QU'il y a lieu de combler le poste de lieutenant à la caserne 2, suite à la nomination de monsieur Bruno Vachon au poste de capitaine ;

ATTENDU QU'un seul candidat, lieutenant intérimaire, est éligible au poste de lieutenant d'équipe et que les capitaines aux opérations ont recommandé ce candidat ;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE nommer monsieur Kevin Bouchard au poste de lieutenant de la caserne 2, au sein du Service de sécurité incendie de la Ville de Bromont et que ce dernier soit soumis à une période de probation d'un (1) an, à compter du 21 mars 2011.

ADOPTÉE

2011-03-152

CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA FÊTE DU CHOCOLAT 2011

21 MARS 2011

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient et supporte les organismes promoteurs d'événements;

ATTENDU QUE la Fête du chocolat est un événement grand public et familial créé en basse saison touristique;

ATTENDU QUE la Fête du chocolat, aura lieu cette année les 21, 22, 23 et 28, 29 mai prochains;

ATTENDU QU'une somme budgétaire de DIX MILLE DOLLARS (10 000 \$) est disponible;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont contribue déjà à la réalisation de cet événement par la fourniture de services entretien, sécurité et d'encadrement, le prêt de salles, etc., le tout d'une valeur estimée à près de QUATORZE MILLE DOLLARS (14 000.00\$) ;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser à l'organisme « Fête du chocolat de Bromont » une disponibilité financière maximale de DIX MILLE DOLLARS (10 000 \$) toutes taxes incluses;

Que ce montant sera versé à titre de subvention devant servir à payer ou rembourser des fournisseurs ou autres services essentiels identifiés dans les prévisions budgétaires déposées, et, nonobstant toute forme d'honoraire, jusqu'à un maximum de DIX MILLE DOLLARS (10 000\$);

Que les versements seront effectués par le directeur du Service des finances de la VILLE suite à la réception et à la validation des factures présentées par l'ORGANISME ;

D'accorder à la Commissaire touristique le pouvoir d'écrire et de signer la convention de partenariat, pour et au nom de la Ville, avec le représentant de la Fête du chocolat et de contrôler, organiser et évaluer la participation de la Ville et des promoteurs;

De délivrer sans frais, tous les permis municipaux nécessaires à la réalisation de cet événement.

ADOPTÉE

2011-03-153

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient et supporte les organismes promoteurs d'événements;

21 MARS 2011

ATTENDU QUE le Symposium d'arts visuel "Bromont en art" est le seul événement à caractère culturel qui a lieu sur le territoire de Bromont;

ATTENDU QUE les activités reliées à l'événement auront lieu sur la rue Shefford;

ATTENDU QU'une somme budgétaire de SIX MILLE DOLLARS (6 000 \$) est disponible.

ATTENDU QUE la Ville de Bromont contribue déjà à la réalisation de cet événement par la fourniture de services d'entretien, de sécurité et d'encadrement, le prêt de salles, etc., le tout d'une valeur estimée à près de TROIS MILLE DOLLARS 3 000.00\$;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser à la société à but non lucratif Bromont en art une disponibilité financière de SIX MILLE DOLLARS (6 000 \$) toutes taxes incluses;

Que ce montant sera versé à titre de subvention qui devra servir à payer ou rembourser des fournisseurs ou autres services essentiels identifiés dans les prévisions budgétaires déposées, et, nonobstant toute forme d'honoraire, jusqu'à un maximum de SIX MILLE DOLLARS (6 000\$). Les versements seront effectués par le directeur du Service des finances de la VILLE suite à la réception et à la validation des factures présentées par l'ORGANISME ;

D'accorder à la Commissaire touristique le pouvoir d'écrire et de signer la convention de partenariat, pour et au nom de la Ville, avec le représentant du Symposium d'arts visuels Bromont en art et de contrôler, organiser et évaluer la participation de la Ville et des promoteurs;

De délivrer sans frais tous les permis municipaux nécessaires à la réalisation de cet événement.

ADOPTÉE

N.M

Dépôt d'une lettre de remerciement de l'organisme L.O.E.I.L.

N.M

21 MARS 2011

Dépôt d'une résolution de la municipalité du Canton de Shefford relativement à l'adoption de mesures particulières en matière de loisirs avec la Ville de Bromont

N.M

Dépôt du jugement de la Cour d'Appel relatif à la contestation IBM et d'un communiqué de la Ville de Bromont à ses citoyens

N.M

Correspondance du Massey-Vanier Awards Committee pour remercier la Ville et les inviter à la remise des bourses le 1^{er} juin 2011

N.M.

Dépôt du rapport d'activités du Trésorier au DGEQ - Exercice financier 2010

AFFAIRES NOUVELLES

2011-03-154

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE VISANT LA CESSION D'UN TERRAIN EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT ET LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À BROMONT

CONSIDÉRANT les fonctions et pouvoirs dévolus à la Ville de Bromont par la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT que la population et le nombre de familles résidentes de Bromont ne cesse de croître;

CONSIDÉRANT que le 18 avril 2010, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorisait la Commission scolaire du Val des Cerfs à réaliser un projet de construction d'une école primaire pouvant accueillir 14 groupes du préscolaire et du primaire sur le territoire de la Ville de Bromont;

CONSIDÉRANT que la Ville de Bromont désire contribuer à la réalisation du projet de construction de cette école en cédant gratuitement à la Commission scolaire du Val des Cerfs le terrain nécessaire à l'accueil de ce nouvel établissement;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de convenir, entre les parties, des modalités de cession d'un terrain par la Ville de Bromont à la Commission scolaire du Val des Cerfs en vue de la réalisation dudit projet de construction;

21 MARS 2011

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'approuver le protocole d'entente établissant les termes et conditions visant la cession d'un terrain par la Ville à la Commission scolaire du Val des Cerfs en vue de la réalisation du projet de construction d'une nouvelle école primaire sur le territoire de la Ville de Bromont, tel que soumis au soutien des présentes;

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer ledit protocole pour et au nom de la Ville de Bromont.

ADOPTÉE

2011-03-155

**REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE CITOYENNE
DU 12 MARS 2011**

ATTENDU QUE la Ville a organisé une assemblée citoyenne lançant la démarche de développement durable;

ATTENDU QUE les citoyens ont répondu en grand nombre à l'appel de la municipalité;

ATTENDU QUE tous les directeurs de service ainsi que plusieurs employés de l'administration ont également participé en tant que bénévoles à cette journée;

ATTENDU QUE la plupart des membres du comité de développement durable se sont déplacés pour l'événement, dont plusieurs qui ont agi à titre d'animateurs d'ateliers bénévoles;

ATTENDU QUE l'événement a permis de lancer la grande démarche citoyenne « pense ta ville » de Bromont en vue de l'adoption future d'un plan de développement durable;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
APPUYÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De remercier tous les citoyens, directeurs de service, employés et membres du comité de développement durable pour leur participation à l'initiative de la Ville «Bromont pense ta ville »;

21 MARS 2011

D'encourager les citoyens qui y ont participé à s'inscrire à des groupes de travail et à continuer à s'impliquer dans la démarche, jusqu'à l'adoption du plan de développement durable.

ADOPTÉE

2011-03-156

**AUTORISATION DE LA SIGNATURE DU PROTOCOLE
D'ENTENTE CM149 ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET « JOUR
DE LA TERRE » CONCERNANT LES ÉCOFONDS IGA**

ATTENDU QUE la Ville encourage le compostage résidentiel sur son territoire;

ATTENDU QUE le fonds ÉcoIGA permet aux municipalités d'obtenir pour leurs citoyens des composteurs à un prix compétitif;

ATTENDU QUE la Ville a la chance d'obtenir 100 composteurs via ce projet qu'elle devra offrir via un concours sur son site web;

ATTENDU QU'un protocole doit être signé afin de conclure l'entente avec l'organisme gestionnaire du projet, le « Jour de la Terre »;

**IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la mairesse, Madame Pauline Quinlan, à signer pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente pour le projet CM149 du Fonds ÉcoIGA;

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à approuver un montant n'excédant pas **DEUX MILLE DOLLARS (2 000 \$)** et de l'appliquer au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

2011-03-157

**REPRÉSENTATION ET AUTORISATION DE DÉPLACEMENT
À DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE**

Attendu que la Ville de Bromont a déposé une lettre d'intention en 2010 en vue de la présentation des Jeux Équestres Mondiaux 2018;

21 MARS 2011

Attendu que la Société d'agriculture du comté de Shefford a sollicité des représentants de la Ville de Bromont pour qu'ils se rendent sur le site des Jeux Équestres Mondiaux tenus en 2010 dans l'État du Kentucky;

Attendu que la Société d'agriculture du comté de Shefford assumera toutes les dépenses afférentes à cette visite;

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR MARIE-CLAUDE CABANA
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la mairesse madame Pauline Quinlan et monsieur Richard Joyal, trésorier et directeur des services administratifs de la Ville à se rendre à Lexington, Kentucky le 30 mars 2011 afin de visiter le site où se sont tenus les Jeux Équestres Mondiaux en 2010 et y recueillir toute l'information nécessaire concernant la tenue de cet évènement;

Que la Ville de Bromont n'assume aucun frais relativement à ces déplacements.

ADOPTÉE

N.M

PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux (2) citoyens font des interventions, à savoir :

Monsieur Michel Drapeau questionne les membres du Conseil, sur les sujets suivants :

- Modification ou révision du budget 2011 suite à la décision de la Cour d'Appel du Québec dans le dossier de contestation avec IBM
- Comparaison des dépenses prévues au budget 2011 en lien avec le taux d'inflation et la capacité de payer de la Ville

Madame Henriette Messier questionne les membres du Conseil, sur les sujets suivants :

- Capacité d'emprunter et limites à l'endettement de la Ville
- Mauvais état des travaux d'ingénierie effectués récemment sur le Chemin de Gaspé et le boulevard de Bromont
- Inclusion des montants dus à GE dans les chiffres présentés dans le communiqué de la Ville de Bromont adressé à ses citoyens
- Suffisance des montants prévus en provision dans le budget 2011 en rapport avec l'incidence financière qu'aura le jugement de la Cour d'Appel dans le dossier de contestation avec IBM

21 MARS 2011

- Nature de la modification qui sera apportée à la Loi sur la fiscalité municipale
- Impact budgétaire de l'exemption de taxes accordée à l'Équipe d'accompagnement Au Diapason
- Coût total annuel relatif aux dépenses occasionnées par l'embauche d'employés surnuméraires
- Demande de mise en ligne sur le site web de la Ville d'une section consacrée à la gestion contractuelle et aux appels d'offres

2011-03-158

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE